



Place au vélo Nantes

Rapport financier Exercice 2017

Evolutions et la situation des grands équilibres financiers de l'association :

- Le compte de résultat et de bilan sont joints au présent rapport.
- Les comptes de l'exercice 2017 sont conformes aux exercices précédents avec une évolution d'environ 5 % des recettes comme des dépenses.
- Au global le montant des subventions perçues est identique à l'an passé. Nous observons une hausse de 15,5 % de la subvention de Nantes Métropole, un niveau stable pour le Conseil départemental et une baisse de 40 % pour la Région des Pays de la Loire.
- Le montant des adhésions augmente nettement (+40%) malgré une mise en place du nouveau barème en juin soit une incidence sur 6 mois seulement, ce qui laisse augurer une belle évolution de ce poste en 2018 sur une année pleine.
- Les prestations de services facturées suivent une légère variation (18%). Il s'agit cependant d'un montant exceptionnel, relatif à l'organisation du congrès de la FUB puisqu'en échange de la mise à disposition des espaces de l'Ecole Nationale d'Architecture dans des conditions très économiques, Place au vélo a assuré un certain nombre de prestations techniques auprès des étudiants. Ces prestations ont été facturées à la FUB en lieu et place de la location d'espace. A cela s'ajoute le partage à 50 % du résultat bénéficiaire du congrès 2017. A noter également quelques prestations incluses dans cette rubrique et qui correspondent à des demandes complémentaires de Nantes Métropole pour compenser partiellement la diminution de subvention
- Cette année a été riche en partenariat avec SEMITAN, BANQUE POSTALE, BIKE CENTER, VU PAR, les Bateaux Nantais que nous sommes en train de consolider et diversifier pour 2018.
- L'équilibre financier de la Fête du vélo a été difficile à trouver compte tenu de la complexité du parcours Erdre, de la montée en qualité des animations et du manque d'investissement de certaines communes.
- Les investissements ont été poursuivis en 2017 en outillage pour le brico-vélo et en mobilier de bureau pour les salariés. Ces investissements sont un choix assumé compte tenu de la stabilité de nos ressources aussi bien publiques que propres.
- Il y a maintien global des charges avec une légère hausse des charges sociales (2%) correspondant à l'accueil de 3 stagiaires entre janvier et juin 2017. C'est la première fois que nous accueillons des stagiaires sur une aussi longue période, ce qui a constitué un apport de ressources humaines dans l'organisation et la communication de nos événements.

- Les dépenses en communication (fournitures en petit équipement et fournitures administratives) ont été nécessaires cette année à favoriser et moderniser l'image de l'association (+110% et +170%)
- Nous avons mis en place la première formation IMV, Initiation Mobilité vélo ouverte aux bénévoles des associations sur inscription payante et gratuite pour les bénévoles de Place au Vélo. Cette première édition a demandé un fort investissement temps qui explique en partie le volume d'heures supplémentaires.
- Le résultat net comptable de -6393 € et ce malgré la prise en compte d'un volant important d'heures travaillées de nos 3 salariés et les investissements décidés en début d'année. Ce résultat n'est pas alarmant quant à la gestion financière de l'association et plutôt rassurant quant à sa capacité à générer de nouvelles recettes. C'est aussi le signe évident du besoin d'une ressource humaine complémentaire, ce qui reste envisagé pour 2018 en fonction des financements nouveaux à venir.
- La situation de la trésorerie de l'association est totalement saine avec un fond de réserve préservé.

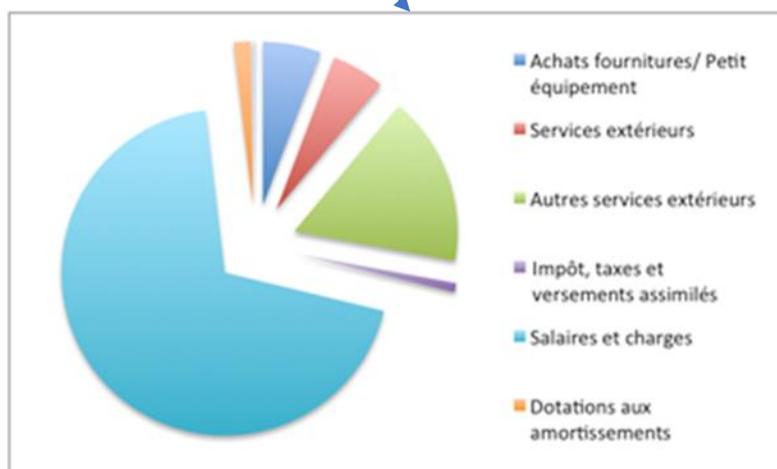
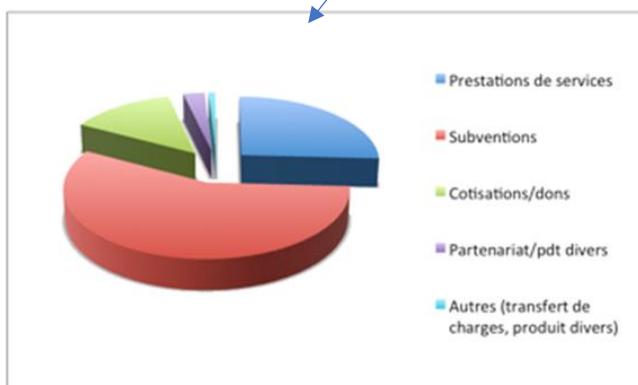
Les éléments significatifs de l'activité de l'exercice au travers de clignotants de gestion.

- Dynamique du bénévolat : on notera une nouvelle augmentation très significative du bénévolat estimé pour 2017 à un peu plus de 105 000 €. Ceci est dû à un investissement en hausse des bénévoles sur les activités telles que brico-vélo, Vélo-école et bourse au vélo mais surtout à un investissement très important des membres du Conseil d'Administration sur des missions expertes qui ont permis de se dispenser de faire appel à des prestations extérieures (informatiques, comptabilité, web, communication, etc.). A noter également un nombre de bénévoles très important sur l'édition 2017 de la Fête du vélo.
- La dépendance des financements publics est encore légèrement au-delà de notre objectif puisque les subventions représentent 57 % du budget. (57,4% en 2016) Nous continuons donc d'approcher de notre objectif d'équilibre entre les subventions et les recettes propres. Celles-ci se composent des adhésions, des dons, des ventes de prestation et des partenariats.
- Montant et nombre des cotisations : le nombre d'adhérents (stabilisé à 1350 au terme du mandat est un bon indicateur de bonne santé de l'association. Toutefois, compte tenu du nombre de cyclistes sur l'agglomération (compris entre 16 et 22 000) il convient de se donner des objectifs de progression en termes de nombre d'adhérents. Il nous faut communiquer davantage sur les services apportés ainsi que le travail effectué pour rendre notre territoire cyclable et ainsi profiter à l'ensemble de cette population cycliste.
- Frais de structure nécessaire au fonctionnement de l'association : les frais de structure sont parfaitement gérés avec 3 salariés, un loyer associatif raisonnable pour un local en centre-ville. Toutefois les locaux sont aujourd'hui trop exigus pour donner à tous de bonnes conditions de travail. Une extension des bureaux est envisagée pour fin 2018 ainsi que l'embauche d'un 4^e salarié en cours d'année.

Analyse qualitative de la situation financière :

REPARTITION RECETTES	161 977
Prestations de service	41 838
Subventions	92 343
Cotisations/dons	21 843
Partenariats/Pdt divers	4 500
Autres (transfert de charges, pdt divers)	1 453

REPARTITION DEPENSES	168 610
Achats fournitures/petit équipement	9 720
Services extérieurs	8 916
Autres services extérieurs	28 376
Impôts, taxes et versements assimilés	1 512
Salaires et charges	116 876
Dotations aux amortissements	2 907
Autres charges	303



La reconnaissance d'intérêt général faisant bénéficier d'un rescrit fiscal a apporté à l'association une plus grande souplesse dans sa recherche de partenaires. Elle a ainsi bénéficié de mécénat de compétence en communication. Cette disposition s'est développée de façon significative en 2017 et doit encore progresser en 2018.